

PUBLICATION DES DÉCISIONS DE LA COUR

Rencontre avec le sous-ministre de la Justice – C'est le 19 septembre dernier que les membres du Conseil d'administration de l'AJEFNB ont eu l'occasion de discuter du dossier de la publication des décisions de la cour avec le sous-ministre de la Justice du Nouveau-Brunswick, Yvon LeBlanc. Pendant cet échange, vos représentants ont partagé leurs préoccupations relativement à ce dossier; M. LeBlanc a eu l'occasion d'expliquer le fonctionnement de son ministère à ce sujet.

Vous vous souviendrez qu'en 2003, l'AJEFNB déposait une plainte auprès du commissaire aux langues officielles du Nouveau-Brunswick concernant le manque de traduction de décisions de divers tribunaux dans la province. Par la suite, le commissaire a énuméré, dans son rapport d'enquête, des recommandations précises afin que la situation soit rectifiée. Dans son rapport annuel déposé en novembre 2008, le commissaire déplorait l'inaction du gouvernement dans ce dossier.

Le ministre de la Justice, l'hon. Michael Murphy, est très intéressé par cette question et souhaite trouver une solution qui puisse satisfaire tous les intéressés, dans les meilleurs délais. Restez à l'écoute, c'est un dossier à suivre...

LES ASSISES ARRIVENT VITE !

Tel que mentionné dans le dernier numéro de notre bulletin, l'assemblée générale annuelle aura lieu le samedi **7 novembre** prochain, à la Faculté de droit de l'Université de Moncton, à compter de 13 h. Tous les membres ordinaires de l'AJEFNB sont éligibles à un poste à son Conseil d'administration. La présidente de l'AJEFNB, Anik Bossé, est responsable du Comité des candidatures. Pour la rejoindre, vous n'avez qu'à composer le 506-735-6865.

Une *Soirée dégustation* aura lieu le vendredi soir au club de golf *Royal Oaks*. Encore cette année, Georges Wybouw a accepté d'agir à titre de sommelier pendant cette soirée spéciale. Mentionnons que les fromages seront offerts par *La Bergerie aux 4 vents*. D'ailleurs, les propriétaires, Monique Roussel et André Martineau, seront de la partie pour vous faire connaître leurs produits. La soirée sera agrémentée de la présence d'un conférencier invité, soit Basile Chiasson, c.r., qui se fera un grand plaisir de parler de la nouvelle édition de l'ouvrage intitulé *Règles de procédure du Nouveau-Brunswick annotées*, qui verra le jour, on l'espère, au printemps 2010. Venez en grand nombre !

LE TEMPS DU RENOUVELLEMENT DES ADHÉSIONS APPROCHE !

Les membres de l'AJEFNB vont bientôt recevoir la lettre du renouvellement de leur adhésion pour 2010. Nous osons espérer que vous n'hésitez pas à renouveler votre adhésion pour la prochaine année et que vous continuerez à appuyer votre association. L'AJEFNB, rappelons-le, se donne comme mission d'œuvrer pour l'avancement des droits linguistiques dans la province et de travailler avec ténacité à accroître l'exercice de la pratique du droit en français et à concrétiser et faciliter l'accès aux tribunaux néo-brunswickois, dans toutes ses facettes, dans les deux langues officielles. Cette mission, elle nous tient à cœur et c'est grâce à l'appui soutenu de vous, les membres, que nous y arriverons !

PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration de l'AJEFNB se réunira le **7 novembre** prochain, à Moncton. Vous avez un sujet que vous voudriez ajouter à l'ordre du jour ? Vous n'avez qu'à communiquer avec la directrice générale en composant le 506-853-4154.

LES PROJETS AVANCENT !

Règles de procédure du Nouveau-Brunswick, édition 2009 – Cet ouvrage très attendu avance bien et nous souhaitons en faire la diffusion au printemps 2010, au plus tard.

Guide juridique pour les aînés francophones du Nouveau-Brunswick – L'équipe en est à ses toutes dernières étapes. L'AJEFNB espère être en mesure de publier cet important outil à la fin 2009.

PROFIL D'UN MEMBRE

Marc R. Guignard – Originaire de la Péninsule acadienne, au Nouveau-Brunswick, cet avocat est bien connu et apprécié dans son milieu d'affaires ainsi que dans sa communauté. Diplômé de la Faculté de droit de l'Université de Moncton, Marc Guignard exerce le droit depuis 1993 chez *Godin Lizotte* (autrefois connu sous le nom *Godin, Lizotte, Robichaud, Guignard*), de Shippagan. Il est également actionnaire et administrateur de

l'entreprise *Immeubles M.G. Ltée et Les Entreprises Lamèque Limitée*.

C'est en 2007 que Marc Guignard fut nommé au Tribunal canadien des droits de la personne. Mentionnons, entre autres, qu'il est formateur pour les cours du Barreau (pénal) et membre du Club Richelieu de Lamèque (président de 1993-1994). Il a également été membre fondateur de *Regroupement Action Péninsule*, président du Comité pour la construction d'un Centre scolaire et communautaire à Lamèque, moniteur pour le *Programme Jeunes Entreprises*, membre du Conseil d'administration de l'Association du Barreau canadien – division Nouveau-Brunswick et membre de la Fondation de l'hôpital de Lamèque. On se doit d'ajouter qu'il est très impliqué dans le domaine des pêches – il travaille étroitement avec des pêcheurs, des associations de pêcheurs et des usines de transformation de produits de la mer. D'ailleurs, ces fonctions l'amènent à voyager à l'extérieur du pays, notamment au Japon et en Norvège.

Marc Guignard est marié à Marie-Michelle Noël et le couple a un fils âgé de 6 ans. Pendant ses moments libres, il aime bien le golf et les randonnées en bateau avec sa famille. L'AJEFNB se considère chanceuse de le compter parmi ses membres !

Le Bref est publié par l'**Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick**.

<i>Présidente</i>	Anik BOSSÉ
<i>Adresse</i>	AJEFNB 18, av. Antonine-Maillet Pav. Adrien-J.-Cormier Université de Moncton Moncton NB E1A 3E9
<i>Téléphone</i>	(506) 853-4151
<i>Télécopieur</i>	(506) 853-4152
<i>Courriel</i>	association@ajefnb.nb.ca
<i>Site Web</i>	www.ajefnb.nb.ca

L'AJEFNB est fière de pouvoir compter sur l'appui de ses quelque 250 membres.
